



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080249

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 10/07/2024 8H50 C:000040 I:34649
V/REF : 950926
V/Email reçu le Mercredi 10/07/2024 à 8H50

SEMCODA
AGENCE DE SAONE ET LOIRE
14, RUE CHARLES DODILLE
CS 50136
71104 CHALON SUR SAONE

V/REF.IMM. 1921
IMMEUBLE : RUE DU 19 MARS 1962
4 RUE DU 19 MARS 1962
1/2/3 RUE JOSEPH BARA
71100 LUX

Feillens, le 13 Aout 2024

Référence Marché: M_230617004-1

LOCALISATION : 12 RUE DU 19 MARS 1962 - LUX - LOGT 4001 VACANT RECUPERER LES CLES A
LA SEMCODA CHALON

MOTIF : INTERVENIR POUR ETABLIR UN QUALIGAZ
REPLACEMENT DU BOUCHON CHAINETTE CUISINE
EVACUATION DE L'ANCIENNE COLONNE ENTREPOSEE DANS LE GARAGE
REPLACEMENT BONDE DE VIDAGE ET SIPHON DE BAIN
REPLACEMENT CUVETTE WC AU RDC
RECHERCHE DE FUITE (COMPTEUR TOURNE)
PL00001 - PL00003 - PL00015 - PL00022 - PL00030 - PL00049

Donneur d'ordre : Mme D JOUVENCEAU

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

LE 17 JUILLET 2024 A 13H15
ETABLISSEMENT D'UN CERTIFICAT DE CONFORMITE GAZ
REPLACEMENT DU BOUCHON A CHAINETTE SUR EVIER
REPLACEMENT BONDE DE VIDAGE ET SIPHON DE BAIN
REPLACEMENT DU PACK WC AU REZ-DE-CHAUSSE
REPLACEMENT DE LA PIPE WC DU REZ-DE-CHAUSSE
MISE EN PRESSION : AUCUNE VARIATION DE PRESSION, PAS DE FUITE DETECTEE
EVACUATION DE L'ANCIENNE COLONNE ENTREPOSEE DANS LE GARAGE

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 12/08/24 à 11H05 _ . MAIL AGENCE ST REMY

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080249

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	51,13		51,13
1,00	PL00003-Forfait "Qualigaz Bailleur"	1	138,05		138,05
1,00	PL00004-H(s) recherche de fuite	1	40,90		40,90
1,00	PL00015-Rempl.bouchon chainette D25 a 40	1	46,01		46,01
1,00	PL00030-Rempl.vidage/siphon SDB automati	1	51,13		51,13
1,00	PL00045-Rempl.complet wc	1	306,78		306,78
1,00	PL00054-Rempl.pipe de WC longue coudée	1	35,79		35,79
TOTAL H.T.					669,79
T.V.A. a 10,00%					66,97
TOTAL T.T.C.En EURO					736,76

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 950926 du 10/07/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE CHALON SUR SAONE

14, rue Charles DODILLE

CS 50136

71104 CHALON SUR SAONE

CEDEX

Tel:03.85.97.00.20

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

12 RUE DU 19 MARS 1962

71100 LUX

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4

01-EE-2224-TRA-61563100

Marché : M - 230617002-1

01921-00010-00004-00001 H / Type 4

Délai

Date limite exécution : 25/07/2024

Observations

MUTATION DU 08 / 07 / 2024 STEPHAN / VACANT

RECUP CLE AGENCE

INTERVENIR AVANT LE 22 / 07 / 2024 ET BIEN RAMENER LA CLE

AVANT CETTE DATE

BON MODIFIE LE 11 / 07 / 2024

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de déplacement	1,00	51,31	51,31	5,13	56,44
PL00003 Forfait "Qualigaz Bailleur"	1,00	138,05	138,05	13,81	151,86
PL00015 Remplacement bouchon chainette D 25 à 40	1,00	40,90	40,90	4,09	44,99
PL00030 Remplacement bonde de vidage et siphon de bain Automatique avec trop plein	1,00	51,13	51,13	5,11	56,24
PL00049 Cuvette WC AU RDC	1,00	153,39	153,39	15,34	168,73
PL00004 Recherche de Fuite (Taux Horaire)	1,00	40,90	40,90	4,09	44,99
				Total H.T.	475,68
				Total TVA	47,57
				Total TTC	523,25

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE CHALON SUR SAONE

EDN5



Bon de Commande

N° : 950926 du 10/07/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE CHALON SUR SAONE

14, rue Charles DODILLE

CS 50136

71104 CHALON SUR SAONE

CEDEX

Tel:03.85.97.00.20

Demande de travaux suivie par JOUVENCEAU DOMINIQUE le 10/07/2024

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence,
A. DUBOIS

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE CHALON SUR SAONE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE CHALON SUR SAONE 14, rue Charles DODILLE CS 50136 71104 CHALON SUR SAONE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **12 RUE DU 19 MARS 1962 71100 LUX**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **ST REMY**

le **11/07/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 950926